

LE 5 JUIN 2006

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations,  
lundi, le 5 juin 2006 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller  
Mme Claudine Paré, conseillère  
M. Serge Labonté, conseiller  
M. Yvan Larouche, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

3078-050606 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que  
l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**PÉRIODE DE QUESTIONS # 1**

Une pétition a été déposée par les résidents du secteur des rues de l'Érablière, des  
Coteaux et de la Seigneurie. La source d'inquiétude est la circulation dans le secteur  
suite à l'annonce du projet de construction de la résidence pour personnes âgées.  
Plusieurs questions sont posées relativement à ce projet.

Une pétition a été déposée par des résidents de la rue des Érables relativement à la  
sécurité dans le secteur nord de la rue des Érables. Plusieurs questions sont posées  
relativement à ce sujet.

**CORRESPONDANCE**

- . **M.R.C. DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**
  - . Procès-verbal du 3 mai 2006

**RAPPORTS**

- . C.C.U.
  - . Rapport des permis Mai 2006
  - . Procès-verbal du 30 mai 2006
- . Rapport budgétaire Mai 2006

3079-050606 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2006**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement  
d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 15 mai 2006.

3080-050606 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu d'adopter les comptes suivants :

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| . Numéros 600666 à 600668 | 62 848,85 \$  |
| . Numéros 600669 à 600706 | 39 950,12 \$  |
| . Numéros 600707 à 600749 | 128 669,80 \$ |
| . Numéros 600750 à 600766 | 7 245,95 \$   |

3081-050606 **CORPORATION COUPE DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE**

- . Autorisation de passage

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le passage des cyclistes sur la voie publique ainsi que sur les terrains propriétés de la Ville de Beupré; et
- b) d'autoriser la « Corporation Coupe du monde de vélo de montagne » et son organisation à patrouiller le parcours pendant la durée de l'événement et ses préparatifs dans les jours précédents.

3082-050606 **FADOQ**

- . Utilisation de la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser la FADOQ à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis de 19h00 à 21h00 pour la saison 2006-2007.

3083-050606 **FEUX D'ARTIFICES – MONT STE-ANNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser la tenue de feux d'artifices par la maison « Illusions Magiques » le 31 juillet 2006 à la pente école de la Station Mont Ste-Anne, le tout conditionnellement à l'indice d'inflammabilité au moment de la tenue de l'événement. Si l'indice était élevé et que la présence du Service de protection des incendies était requise, des frais de 500,00 \$ s'appliqueront et seront chargés à Super Marché GP, 2800 Einstein, bureau 020, Québec G1X 4N8 à l'attention de M. Mario Martel.

3084-050606 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche du personnel suivant pour l'été 2006;

Pour le camp d'été :

- Deux (2) directeurs : Vincent Simard  
Sophie Lavoie
- 25 moniteurs, monitrices

Pour la piscine :

Un maximum de six (6) sauveteurs.

- b) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2006, tels

que spécifiés à la liste déposée sous la cote 050606-01; et

- c) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

3085-050606 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME FIMR**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beupré désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR (volet 3) pour la construction d'un centre régional culturel, sportif, communautaire et de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la construction dudit équipement est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière du programme FIMR;

CONSIDÉRANT QU'AFIN d'être admissible audit programme, la municipalité doit attester que son conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

QUE la Ville de Beupré présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR volet 3 pour la construction d'un centre régional culturel, sportif, communautaire et de loisirs;

QUE la Ville de Beupré s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus dudit projet;

QUE Roch Lemieux, Directeur général et trésorier, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

3086-050606 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de nommer Madame Claudine Paré à titre de maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2006.

8h40 : M. Simard s'absente

8h43 M. Simard est de retour

3087-050606 **BAIL AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES SEIGNEURIES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de louer les locaux C-15, C-18, C-12 et C-16 à la Commission scolaire des Premières Seigneuries pour la période du 1er août au 31 décembre 2006 au montant de 4,53 \$ /pied carré et d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

3088-050606 **PROJET DE CONSTRUCTION M. STEVEN GAGNON**

Attendu que M. Steeven Gagnon a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale dans la rue de la Petite Savane, sur le lot 34-23 ;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale ;

Attendu que le comité a procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999 ;

Attendu que les membres du comité sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères contenus dans le règlement 999 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3089-050606 **M. RENÉ AMYOT**

Attendu que M. René Amyot a déposé une demande pour modifier le règlement relatif à l'article 116 concernant les conditions d'émission d'un permis de construction pour que ses terrains situés sur l'avenue Royale entre le viaduc et la limite ouest de la municipalité puissent être construits avec des installations septiques ;

Attendu que les constructions existantes sur cette portion du territoire sont desservies par l'aqueduc municipal, mais non desservies par les égouts ;

Attendu que la municipalité ne s'est jamais montrée favorable à autoriser des constructions sur des terrains non desservis par les égouts ;

Attendu que depuis un an, les gouvernements fédéral et provincial proposent des programmes d'aide financière visant à aider les municipalités à réaliser des travaux d'infrastructures, entre autres, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et le transfert d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence ;

Attendu que la municipalité pourrait envisager d'inscrire dans son programme d'infrastructure la réalisation de travaux sur ce tronçon tout en réclamant une quote-part à l'ensemble des propriétaires concernés ;

Attendu que dans le cas où ce tronçon n'est pas priorisé sur un horizon de cinq (5) ans, il y aurait peut-être lieu de permettre la construction sur des terrains partiellement desservis afin de les rentabiliser à leur juste valeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de refuser la demande, suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3090-050606 **ENSEIGNES DIRECTIONNELLES TEMPORAIRES**

Attendu que M. Mario Harton a déposé une demande d'autorisation pour installer des enseignes directionnelles sur le territoire de la Ville de Beaufort pour un événement commémorant le 250ème anniversaire de l'arrivée du Marquis de Montcalm en Nouvelle-France. Que cet événement aura lieu à la Petite ferme de St-Joachim du vendredi 9 juin au dimanche 11 juin 2006 ;

Attendu que les enseignes directionnelles proposées ont une dimension de 60cm X 60cm et seraient installées pour la durée de l'évènement aux endroits suivants :

- sur la route 138 à l'intersection de la rue Prévost ;
- sur la rue Prévost à l'intersection de l'avenue Royale ;
- sur l'avenue Royale à l'intersection de la rue du Moulin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter la demande, suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3091-050606 **COUPE DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que la Ville de Beaufort verse la somme de 5 000,00 \$ à la Corporation Coupe du monde de vélo de montagne Inc.

3092-050606 **EMBAUCHE DU SURVEILLANT DE NUIT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Éric Mainguy à titre de surveillant de nuit pour la période du 3 juin au 2 septembre 2006 au tarif horaire de 11,00 \$.

**PÉRIODE DE QUESTIONS #2**

Des questions sont posées concernant :

- La résidence pour personnes âgées
- Clôture terrain de balle

3093-050606 **AJOURNEMENT**

Le conseil désire ajourner la séance afin de discuter de l'opportunité d'ajouter des items à l'ordre du jour pour lesquels le conseil n'a pu se prononcer.

À 21h00, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'ajourner la réunion jusqu'à 22h15.

3094-050606 **REPRISE DE L'ASSEMBLÉE**

À 22h15, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard que la présente séance soit reprise.

3095-050606 **REMPLACEMENT DE M. YVAN BLOUIN**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'embaucher M. Nicolas Sylvain afin de remplacer M. Yvan Blouin pendant son congé de maladie. Le tarif horaire sera de 12,00 \$/heure.

3096-050606 **REPORT DU DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'accepter la demande de M. Berthier Tardif, évaluateur agréé afin de reporter le dépôt du rôle d'évaluation au plus tard le 1er novembre 2006.

3097-050606 **FEUX D'ARTIFICE – VANCOUVER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser la tenue de feux d'artifice pour les étudiants de la 6e année de l'école Les Beaux Prés dans le cadre de l'échange Beaufort-Vancouver, sous la surveillance de M. Patrick Goupil, directeur du service de sécurité incendie.

3098-050606 **EMBAUCHE DU CHAUFFEUR D'AUTOBUS**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Patrick Saillant à titre de chauffeur d'autobus au tarif de 14,00 \$/heure.

3099-050606 **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mettre à la disposition du Festival de l'Oie des Neiges la grande salle du Centre Communautaire pour le déjeuner du 11 juin ainsi que les 16, 17 et 18 juin permettre l'utilisation du terrain de balle pour la tenue d'un tournoi de balle molle et ce gratuitement. La Ville de Beupré souhaiterait une certaine visibilité lors de la tenue des événements du Festival de l'Oie des Neiges.

3100-050606 **ENTENTE POUR LE REMPLISSAGE ET L'INSPECTION DES CYLINDRES D'AIR RESPIRABLE POUR APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une entente avec la compagnie « Abitibi Consolidated » relativement au remplissage et l'inspection des cylindres d'air respirable pour appareil respiratoire autonome.

3101-050606 **PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mandater BPR afin de réaliser un plan d'intervention pour un montant de 68 000 \$.

3102-050606 **INSECTES PIQUEURS - CONTRAT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de signer un nouveau contrat concernant le traitement des insectes piqueurs avec la Corporation Bioviro Inc. au montant de 20 200,00 \$ plus taxes. La portion payable par la Ville sera de 3 800,00 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2006.

3103-050606 **SOUMISSION BORDURES ET PAVAGE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à préparer un devis pour l'obtention de soumission sur invitation pour la pose de bordures hautes ou basses et la couche finale de pavage pour la rue de la Falaise auprès des soumissionnaires suivants :

- Pavage Rolland Fortier inc.
- Pavage Ray Desrochers inc.
- Les Entreprises Lévisienne inc.

Il est entendu que si des coûts supplémentaires sont attribuables à l'installation de bordures basses, ils devront être assumés par le promoteur.

3104-050606 **VENTE DU TERRAIN RUE DU SORBIER – LOT 350-22**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser la vente d'un terrain propriété de la Ville, situé sur la rue du Sorbier soit le lot 350-22 et d'autoriser M. Roch Lemieux à préparer l'appel d'offres.

3105-050606 **MANDAT BPR – RUE DE L'ÉRABLIÈRE – PHASE II**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de mandater BPR afin de préparer les études préliminaires, les relevés topographiques, les plans et devis pour la nouvelle rue, la demande de certificat d'autorisation et la surveillance des chantiers (offre de services numéro : M28-06-73) dans le cadre du projet de prolongement de la rue de l'Érablière, le tout conditionnellement à la signature du protocole d'entente avec le promoteur.

3106-050606 **MANDAT À BPR - ÉGOUT PLUVIAL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement de mandater BPR afin de vérifier la capacité du réseau d'égout pluvial à l'aval du boul. des Montagnards (offre de services numéro M28-06-74) pour un montant de 23 500,00 \$ plus les taxes applicables.

3107-050606 **ÉGLISE ÉVANGÉLISTE BAPTISTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'accepter la résiliation du bail des locaux occupés par L'Église Baptiste Évangélique de la Côte-de-Beaupré situé au Centre Communautaire de la ville en date du 9 juin 2006 et ce sans frais.

3108-050606 **HOMMAGE AUX JEUNES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de participer au cahier spécial intitulé « Hommage à nos jeunes » dans le journal L'Autre Voix en souscrivant à une publicité au coût de 350,00 \$.

3109-050606 **REMPLACEMENT DE M. MARTIN AUDET**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de remplacer M. Martin Audet pendant la durée de son congé de maladie.

3110-050606 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 22h34.

---

Henri Cloutier  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
directrice générale adjointe